



Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
Swiss Federal Institute of Technology Zurich



Centro
Stefano Franscini

Conférence au Centro Stefano
Franscini, Monte Verità,
24 – 27 octobre 2010

Remarque : Dans ce rapport,
le terme « universités » est
synonyme de « hautes écoles
universitaires ».

Der deutsche Schlussbericht
ist im Gymnasium Helveticum
02/2011 abgedruckt.

Pour tous renseignements :

Dr. David Wintgens
Co-président CGU
Chemin des Jardillets 15
2068 Hauterive
d.wintgens@vsg-sspes.ch
032 725 86 78

Prof. Dr. Norbert Hungerbühler
Co-Präsident KGU
ETH Zentrum, HG E63.1
Rämistrasse 101
8092 Zürich
norbert.hungerbuehler@math.
ethz.ch, 044 633 93 51

1 Cadre organisationnel

1.1 Mandataires

La Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire (SSPES) et l'Association Suisse des Enseignant-e-s d'Université (AEU) dirigent conjointement la Commission Gymnase-Université (CGU), dans le cadre de laquelle l'idée de cette conférence a vu le jour.

Le groupe d'organisateur et de mandataires de cette conférence, responsable de la définition du cadre organisationnel, se composait des personnalités suivantes :

Pour la SSPES : Hans Peter Dreyer, président SSPES jusqu'au 31.07.2010, Kantonsschule Wattwil.

Pour l'AEU : Prof. Dr. Gernot Kostorz, secrétaire général AEU, ETHZ.

Mandataire responsable : Prof. Dr. Andreas Vaterlaus, ETHZ.

Autres mandataires : Prof. Dr. Jürg Fröhlich, ETHZ, et Prof. Dr. Norbert Hungerbühler, Université de Fribourg et ETHZ.

1.2 Intentions et objectifs

Extrait du rapport de projet :

- Analyse des plans d'études cadres des disciplines en ce qui concerne les contributions spécifiques relatives à la formation générale et aux compétences basales nécessaires à la capacité d'entreprendre des études académiques, ainsi que les nouveaux développements dans le paysage éducatif. Le cas échéant, adaptation et précision quant à la situation dans le catalogue des disciplines fondamentales du RRM.
- Pour les disciplines fondamentales, préciser de manière appropriée dans le plan d'études cadre quels contenus sont partagés par tous (notion de « Content Standard »).

- Formulation d'exemples-type de travaux comparatifs de haute qualité, et de propositions pour un système efficace d'échange (notion de « Performance Standard »).
- Formulation de suggestions pour les options spécifiques et complémentaires, pour les grilles-horaires, les règlements de promotion et d'exams, des cours complémentaires dans les gymnases et les universités, des modifications du RRM.
- Formulation de suggestions pour encourager le travail autonome et interdisciplinaire dans le cadre de la structure actuelle concrète des disciplines, ainsi que pour une formation initiale et continue appropriée et des manuels d'apprentissage spécifiques.
- Formulation de suggestions générales concernant l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignant-e-s.

La Conférence s'est exclusivement limitée aux disciplines analysées dans EVAMAR II, à savoir la langue première (allemand et italien) et les mathématiques, ainsi qu'à la physique et à l'Histoire.

Dès le début des travaux de préparation de la Conférence, un site Internet a été mis à disposition : www.math.ch/csf. Dans le but d'assurer la meilleure transparence possible, tous les documents essentiels peuvent y être consultés. L'AEU a également mis à disposition son BULLETIN 3/4 2010 pour la présentation des thèmes de la Conférence (www.hsl.ethz.ch > Publikationen), et le GYMNASIUM HELVETICUM a publié de nombreuses informations tout au long de 2010 (www.vsg-sspes.ch > Gymnasium Helveticum).

1.3 Conférenciers et participant-e-s

En plus des participant-e-s réunis dans les cinq groupes de travail consacrés aux diffé-

rentes disciplines, de nombreuses personnalités du paysage éducatif et une représentation de la langue première « français » se sont également retrouvées au Monte Verità, permettant des discussions animées et interdisciplinaires.

Dans le cadre des assemblées en plénum, six enseignants universitaires suisses et étrangers ainsi que trois représentants du gymnase ont pris la parole. De plus, des expert-e-s suisses et étranger-ère-s ont apporté leur contribution dans les cinq groupes de travail.

1.4 Cadre politique et juridique

La Conférence ne disposait d'aucun mandat officiel. Les travaux avant, pendant et après la Conférence se sont déroulés dans l'idée que les propositions formulées par les participant-e-s rencontreraient, sinon l'accord, du moins un écho positif auprès des instances responsables. Le cadre juridique fédéral, cantonal et local a été pris en compte dans les réflexions.

1.5 Financement

Ce n'est que grâce au soutien des sponsors suivants que la Conférence a pu être organisée :

- Centro Stefano Franscini
- Fonds National Suisse
- Engineers Shape our Future IngCH
- Fondation Walter Haefner
- Université de Bâle
- Université de Fribourg
- Université de Zurich
- Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER
- Académie suisse des sciences naturelles SCNAT
- Académie suisse des sciences sociales et humaines SAGW
- Académie suisse des sciences techniques SATW
- Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich ETHZ
- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL
- Conférences des Directrices et Directeurs de Gymnases Suisses CDGS
- Fondation de L'Enseignement Mathématique
- Fondation pour la promotion des sciences mathématiques en Suisse

2 Résultats

2.1 Résultats directs

Les résultats directs de la Conférence sont décrits dans les rapports des cinq groupes de travail. La version complète peut être consultée sur le site Internet, dans les rubriques consacrées aux groupes de travail.

2.2 Résultats indirects

Les résultats indirects sont les suivants :

- Analyse de la situation actuelle (point 3 de ce rapport).
- Liste des travaux complémentaires (point 4 de ce rapport).
- Recommandations des mandataires et organisateurs (document séparé).

2.3 Résumé

Le Gymnase doit continuer de poursuivre ses objectifs de « formation générale » et de transmission des capacités nécessaires aux études académiques.

Les problèmes liés à la transition Gymnase-Université doivent être résolus par le biais de plusieurs mesures durables appliquées tout au long de la formation gymnasiale plutôt que par le renforcement du contrôle final lors de la maturité.

La Conférence a montré que des possibilités d'amélioration existent du côté des Universités aussi, et que des contacts réguliers entre les représentants des Gymnases et des Universités sont nécessaires pour assurer la réalisation d'objectifs conjointement fixés.

3 Etat actuel de la transition Gymnase-Université

3.1 Le dilemme de base

Lors de la transition Gymnase-Université, le Gymnase doit, conformément au Règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale de 1995, révisé en 2007 (RRM), avoir atteint deux objectifs, qui ne se recouvrent que partiellement.

Les deux objectifs du Gymnase sont :

- une formation générale équilibrée (RRM, article 5) et

- la capacité d'entreprendre des études dans toutes les filières de formation universitaire (RRM, article 2).

Avant la réforme de la maturité en 1995 déjà, ces deux objectifs n'étaient que partiellement réalisés. Des analyses comme EVAMAR II ont montré que trop de maturistes n'avaient pas acquis la capacité d'entreprendre des études académiques. D'autres études confirment un malaise diffus quant à l'insuffisance de la formation des élèves de Gymnase en ce domaine. Il est cependant moins souvent question d'une « formation générale insatisfaisante ».

Ces dernières années, la situation des étudiant-e-s au début de leurs études académiques s'est dégradée du fait de plusieurs facteurs:

- Dans de nombreux cantons, le temps effectif d'enseignement au Gymnase a été réduit d'environ 15%.
- Du fait du RRM, une grande partie du temps d'enseignement est consacrée aux options spécifiques et complémentaires.
- La variété des combinaisons et la flexibilité du plan d'études cadre entraînent de plus grandes dispersions que dans le cadre de l'ancienne maturité.
- La croissance du taux de maturités correspond inévitablement à une baisse du niveau moyen.
- Du fait des nombreuses réformes réalisées dans les universités, il existe désormais plus de filières d'études, souvent peu ou mal connues des gymnases.
- Compte tenu de la détérioration des conditions d'accompagnement et de soutien, les universités tendent à introduire des processus de sélection au cours des premiers semestres.
- Dans les cercles universitaires et académiques, les possibilités et les limites du Gymnase sont souvent méconnues, en tous cas moins bien connues qu'il y a 20 ans.

3.2 Présentation de la transition Gymnase-Université dans les documents de références

3.2.1 Evaluation de l'ORRM 95 (EVAMAR II)

EVAMAR II est la première étude empirique complète sur le Gymnase. Le rapport complet de 2008 (pour l'instant en allemand uniquement) comprend 417 pages. On y

trouve en particulier les 14 « Conclusions et recommandations » (p.383–393).

3.2.2 Rapport final de la Plateforme Gymnase (PGYM)

La PGYM est un groupe d'expert-e-s mandaté par la CDIP, composé de représentant-e-s des cantons, de la Confédération, de la CRUS, de la CSM, de la CDGS et de la SSPEs. Son rapport de 2008 sur la situation du Gymnase comprend plus de 152 pages, y compris de nombreuses annexes. 14 recommandations sont présentées aux pages 79–82.

3.2.3 Hautes Ecoles – Gymnase (HSGYM)

A Zurich, les gymnases et les hautes écoles entretiennent un dialogue intensif dans le cadre de groupes de travail consacrés aux diverses disciplines. Dans le but d'améliorer la situation au moment de la transition Gymnase-Université, ils ont formulé en 2008 un riche catalogue de recommandations.

3.2.4 Etudes sur la satisfaction des élèves de Gymnase

Le degré de satisfaction des ancien-ne-s élèves de Gymnase par rapport à leur école a été analysé dans le cadre de plusieurs études.

Au niveau fédéral : Philipp Notter et al. : *Der Übergang ins Studium. Bericht zu einem Projekt der Konferenz der Schweizerischen Gymnasialrektoren und der Rektorenkonferenz der Schweizer Universitäten (2006)*. Il s'agit d'un large sondage effectué auprès d'étudiant-e-s universitaires au cours du 3^e semestre de leurs études.

L'étude la plus récente a été publiée en 2009 par le canton de Zurich. Il s'agit d'un sondage effectué auprès d'ancien-ne-s élèves de gymnases zurichois par le service statistique du canton. Environ 90% des personnes interrogées s'estiment, après coup, satisfaites de leur gymnase.

Les documents de références décernent en général au Gymnase de bonnes notes, indiquant certaines lacunes tout comme un potentiel d'amélioration.

3.3 La situation en mathématique et en physique

Le dilemme présenté sous le point 3.1 est particulièrement présent dans ces deux disciplines, comme en témoignent les rapports des groupes de travail.

Pour des raisons de temps, la majorité des enseignant-e-s de Gymnase orientent principalement leur enseignement dans la discipline fondamentale vers l'objectif « capacité d'entreprendre des études académiques ». En mathématique, cela revient à déplacer l'accent sur des aspects relevant du pur calcul. De ce fait, il n'est pas rare que les deux objectifs de la formation gymnasiale ne soient pas atteints. L'option spécifique « physique et applications des mathématiques » et, à un moindre degré, l'option spécifique « biologie et chimie » permettent d'atteindre l'objectif de la « capacité d'entreprendre des études académiques ». Les options complémentaires et quelques cours facultatifs contribuent, de manière limitée il est vrai, à combler les lacunes. Cependant, le problème spécifique, souvent peu visible, mais qu'il s'agit de résoudre de manière urgente, réside dans l'utilisation optimale du système de calcul formel Computer-Algebra-System (CAS).

La contribution des mathématiques et de la physique à une formation générale approfondie est souvent sous-estimée, ce qui ne manque pas d'aggraver le problème du faible taux d'étudiants – et surtout d'étudiantes – en sciences naturelles et techniques.

3.4 La situation en langue première (allemand et italien)

Le dilemme présenté sous le point 3.1. est également visible dans les langues premières, de manière plus marquée en allemand qu'en italien.

La majorité des enseignant-e-s de Gymnase s'oriente sur l'objectif « formation générale approfondie », la tâche essentielle traditionnellement dévolue au Gymnase. De l'avis général et malgré la détérioration des conditions-cadres, ce but est encore atteint aujourd'hui. Le groupe de travail « italien » a particulièrement souligné l'importance de cet objectif.

L'objectif « capacité d'entreprendre des études académiques » continue d'orienter l'enseignement. Un état des lieux réalisé deux ans avec la maturité devrait permettre d'identifier, et de soutenir de manière ciblée, le petit groupe d'élèves qui ne disposent alors pas des compétences suffisantes en langue première. Le « Laboratorio Linguistico » tessinois pourrait servir de modèle. Les compé-

tences linguistiques en langue première doivent cependant faire l'objet de plus d'attention dans les autres disciplines également : « Travailler sur la langue, c'est travailler sur les pensées ».

3.5 La situation en Histoire

La situation est comparable à celle de l'allemand et de l'italien, à la différence près que l'objectif « capacité d'entreprendre des études académiques » ne joue de rôle central que pour un faible nombre d'étudiant-e-s, à savoir celles et ceux des Hautes Ecoles Pédagogiques.

4 Travaux complémentaires

4.1 Travaux de la CGU

La CGU analysera les résultats, et en particulier les rapports, de la Conférence et les transmettra aux médias dans une forme appropriée.

La CGU accompagnera la concrétisation et la réalisation de diverses recommandations en collaboration avec de nouveaux groupes de travail. Ceci sera en particulier le fait pour le remaniement du « Catalogue des connaissances fondamentales en mathématique » et pour l'élaboration d'un catalogue d'exercices de références en physique.

4.2 Poursuite de la Conférence

La Conférence a mandaté la CGU de préparer une deuxième conférence du même type, qui devrait avoir lieu au plus tard dans deux ou trois ans.

La Conférence recommande aux sponsors de renouveler leur contribution financière pour permettre la tenue d'une prochaine conférence.

La prochaine Conférence devrait avoir lieu dans la région Berne-Fribourg-Neuchâtel-Lausanne, intégrer le français langue première et éventuellement la chimie et la géographie à la place de la physique et de l'Histoire.

4.3 Travaux des groupes de travail

Les divers groupes de travail sont libres et invités à poursuivre leurs travaux en gardant le contact avec la CGU.

5 Remerciements aux sponsors et aux participant-e-s

Les mandataires et les organisateurs tiennent à remercier particulièrement les sponsors sans lesquels cette Conférence n'aurait pu avoir lieu. Ils remercient également chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, dans les coulisses, ont participé aux travaux d'organisation. L'aspect non conventionnel de la thématique a sans doute représenté un défi pour les conférenciers, il est donc plus que normal de les remercier pour leur travail, leurs réflexions et leur engagement. Last but not least, les résultats sont le fruit du travail des participant-e-s, avant, pendant et après la Conférence.

Annexe

Site Internet de la Conférence :

Plusieurs documents sont disponibles sur le site Internet de la Conférence :

www.math.ch/csf

Rapports des groupes de travail :

Les rapports des groupes de travail « mathématiques », « physique », « allemand », « italien » et « Histoire » sont disponibles sur le site Internet de la Conférence, dans les rubriques consacrées aux divers groupes de travail.

Par exemple pour les mathématiques :

www.math.ch/csf/mathematik

Exposés :

Les transparents présentés par les conférenciers figurent dans le programme, dans les rubriques consacrées aux conférenciers :

www.math.ch/csf/programm

Publications :

VSH-BULLETIN 3/4 2010:

www.hsl.ethz.ch => Publikationen

Gymnasium Helveticum 06-2010 et 02-2011:

www.vsg-sspes.ch > Gymnasium Helveticum

Liste des destinataires du rapport final :

- Commission Gymnase – Université CGU
- Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP
- Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG-SMAK)
- Centre suisse de formation continue des professeurs de l'enseignement secondaire WBZ CPS
- Département fédéral de l'Intérieur DFI
- Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER
- Commission Suisse de Maturité CSM
- Commission de reconnaissance des diplômes d'enseignement
- Présidences des commissions fédérales de la science, de l'éducation et de la culture
- Conférence des Rectrices et Recteurs des Universités Suisses CRUS
- Rectorats des Universités, de l'ETH Zurich et de l'EPF Lausanne
- Conférence suisse des Rectrices et Recteurs des Hautes Ecoles Pédagogiques COHEP
- Conférence des Directrices et Directeurs de Gymnases Suisses CDGS : Rectorats des gymnases
- Association Suisse des Enseignant-e-s d'Université AEU
- Société suisse de mathématique SSM
- Société suisse de physique SSP
- Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire SSPES
- Associations de branche de la SSPES « Mathématique et physique », « allemand », « italien », « Histoire »
- Rédactions du bulletin AEU-VSH et du Gymnasium Helveticum
- Direction du Centro Stefano Franscini CSF
- Forum Helveticum
- Sponsors
- Participant-e-s



Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
Swiss Federal Institute of Technology Zurich



Centro
Stefano Franscini

Conférence au Centro Stefano
Franscini, Monte Verità,
24 – 27 octobre 2010

Die deutschen Empfehlungen
sind im Gymnasium Helveticum
02/2011 abgedruckt.

Pour tous renseignements:

Dr. David Wintgens
Co-président CGU
Chemin des Jardillets 15
2068 Hauterive
d.wintgens@vsg-sspes.ch
032 725 86 78

Prof. Dr. Norbert Hungerbühler
Co-Präsident KGU
ETH Zentrum, HG E63.1
Rämistrasse 101
8092 Zürich
norbert.hungerbuehler@math.
ethz.ch, 044 633 93 51

Remarques préalables

Mandataires et organisateurs:

Pour la SSPE : Hans Peter Dreyer, président SSPE jusqu'au 31.7.2010, Kantonsschule Wattwil.

Pour l'AEU : Prof. Dr. Gernot Kostorz, secrétaire général AEU, ETHZ.

Mandataire responsable : Prof. Dr. Andreas Vaterlaus, ETHZ.

Autres mandataires : Prof. Dr. Jürg Fröhlich, ETHZ, et Prof. Dr. Norbert Hungerbühler, Université de Fribourg et ETHZ.

Les mandataires se permettent, dans ce document, de réunir diverses motions, recommandations et suggestions à l'attention de différents destinataires. Dans le cadre de la Conférence, celles-ci ont été discutées dans un cadre interdisciplinaire, mais n'ont été soumises à aucun processus de vote ou d'adoption. Elles complètent le rapport final.

A) Motions, recommandations et suggestions à l'attention de la CGU

Les mandataires demandent à la CGU de transmettre les souhaits ci-dessous auprès des institutions mentionnées, de la manière qu'elle jugera appropriée, ou de les prendre en compte lors de l'organisation de la prochaine Conférence si elle juge qu'ils nécessitent une discussion plus approfondie.

1 A l'attention de la Conférence Suisse des Directeurs Cantonaux de l'Instruction Publique CDIP et du Département fédéral de l'Intérieur (DFI)

1.1 Financement des travaux de développement pour le Gymnase

Le Gymnase est financé par les cantons, réunis au sein de la CDIP. Les cantons et la

Confédération règlent conjointement le système gymnasial au moyen du RRM ; ils se partagent également les coûts réguliers de la Commission Suisse de Maturité CSM et du Centre suisse de formation continue des professeurs de l'enseignement secondaire WBZ CPS, ainsi que les frais liés à des projets comme l'étude EVAMAR. Cependant, dans le paysage éducatif suisse, un financement assuré pour des travaux systématiques de développement du Gymnase n'existe pas – ce qui entraîne des conséquences manifestes.

Les mandataires demandent à la CDIP et au DFI de créer dans leur budget un poste « Financement de travaux de développement pour le Gymnase », avec la même clé de répartition que pour le WBZ CPS.

1.2 Remaniement du Plan d'Etudes Cadre

A l'intention des cantons, la CDIP a recommandé en 1994 un Plan d'Etudes Cadre pour les écoles de maturité (PEC). Son élaboration repose sur les « 10 Thèses » de la CGU publiées en 1985. Dans l'introduction du PEC est exprimé l'espoir que ce projet ne reste pas lettre morte. Malheureusement, pour des raisons diverses, ce souhait ne s'est pas réalisé : dans le quotidien scolaire, le PEC ne joue qu'un rôle anecdotique par rapport aux plans d'études locaux.

– Les mandataires demandent à la CDIP et au DFI de réviser en profondeur le Plan d'Etudes Cadre. A côté des objectifs de formation propres à chaque discipline, qui peuvent comme par le passé être présentés sous une forme concordante, les contributions spécifiques des différentes branches à la capacité d'entreprendre des études académiques doivent être mentionnées. Ces dernières divergent de facto.

- Les mandataires demandent de vérifier si les « points d'accord lors de la transition Gymnase-Université » en préparation pour les mathématiques et la physique dans le cadre du PEC pourraient se voir attribuer un caractère plus contraignant.
- Pour ces travaux, les exigences de la CSM en matière d'examens constituent une base déjà établie au niveau national.

1.3 Révision du RRM

Actuellement, la Conférence ne voit pas la nécessité d'effectuer une révision du RRM.

En vue d'une révision prévisible à moyen terme, la Conférence émet les suggestions suivantes :

- Dans les conditions de promotion fixées par le RRM (art. 16), le poids des disciplines fondamentales langue première et mathématiques doit être accentué, par exemple au moyen d'un double coefficient.
- Lors de la répartition des temps d'enseignement des domaines d'études (RRM, art. 11), la langue première et les mathématiques doivent être considérées séparément. Le rapport entre les langues étrangères d'une part et les sciences naturelles, humaines et sociales d'autre part, doit impérativement être redéfini.
- L'offre des options spécifiques, resp. des combinaisons de branches, doit également être analysée à l'aulne de la capacité d'entreprendre des études académiques, et le cas échéant être adaptée.
- Le but de l'option complémentaire doit être repensé, et le cas échéant adapté.

1.4 Le rôle de la Commission Suisse de Maturité CSM

Diverses institutions s'efforcent actuellement d'améliorer la qualité du Gymnase. A côté de la CSM agissent entre autres le WBZ CPS, la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG-SMAK) de la CDIP, l'institut pour l'évaluation externe des écoles du degré secondaire II de la CDIP, la CGU et diverses institutions de formation d'enseignant-e-s de Gymnase.

Les mandataires demandent à la CDIP et au DFI de donner à la CSM un mandat

clair de coordination et de la doter des compétences ainsi que des ressources nécessaires afin d'éviter les luttes institutionnelles.

1.5 Raisons de la popularité – de l'impopularité – des mathématiques et de la physique

Tout comme dans d'autres pays comparables, la question de la motivation des étudiantes pour les mathématiques et la physique s'avère problématique. Ceci constitue l'une des raisons essentielles du manque d'étudiant-e-s en ingénierie et dans certaines sciences naturelles.

Les mandataires proposent d'analyser en profondeur les raisons du manque de motivation des étudiantes pour les mathématiques et la physique, et de proposer des mesures permettant d'améliorer la situation.

2 A l'intention des directions de l'instruction publique cantonales

2.1 Modalités cantonales d'admission, règlements de promotion, plans d'études cadres et grilles horaires

Des améliorations durables doivent prendre place bien avant les examens de maturité:

- Les mandataires proposent aux cantons de veiller davantage, dans leurs règlements, à la capacité d'entreprendre des études académiques, de développer dès l'entrée au Gymnase les compétences de base mentionnées dans EVAMAR II, de les contrôler périodiquement et de les intégrer sans possibilité de compensation dans les règlements de promotion.
- Les mandataires demandent que, dans les grilles horaires, un minimum de quatre leçons hebdomadaires soit assuré pour la langue première comme pour les mathématiques.

2.2 Mesures proposées pour le développement du secteur de la langue première « allemand »

Les mandataires demandent que les mesures proposées dans le rapport du groupe de travail « allemand » soient rapidement introduites, en profitant des bonnes expériences réalisées par le canton du Tessin avec le « laboratorio linguistico ».

3 Une meilleure promotion des talents

En comparaison avec l'étranger, on accorde encore en Suisse trop d'attention au

thème de la promotion et de l'encouragement des talents et des élèves particulièrement doué-e-s.

Les mandataires demandent à la CGU d'élaborer des recommandations à ce sujet.

B) Motions, recommandations et suggestions à l'attention de l'AEU

Les mandataires demandent à l'AEU de transmettre les souhaits ci-dessous auprès des institutions mentionnées, de la manière qu'elle jugera appropriée, ou de les prendre en compte lors de l'organisation de la prochaine Conférence si elle juge qu'ils nécessitent une discussion plus approfondie.

1 A l'intention de l'AEU, des sociétés de branche des hautes écoles, ainsi que des Académies

1.1 Soutien de la CGU

Les mandataires recommandent à l'AEU de continuer à soutenir les travaux de la CGU.

1.2 Collaboration Gymnase – Université dans les sociétés de branche

Les mandataires recommandent à la Société Suisse de Mathématiques SSM, à la Société Suisse de Physique SSP et aux sociétés apparentées de créer, resp. de développer les instances nécessaires à un échange avec les gymnases.

1.3 Académies suisses des sciences

Les mandataires demandent aux Académies d'encourager – si nécessaire – leurs sociétés membres à créer des sections pour les enseignant-e-s du degré secondaire II et de soutenir, y compris financièrement, leurs activités, en particulier lorsqu'elles concernent la transition Gymnase-Université.

2 A l'intention de la CRUS, des directions d'établissements, des facultés et des départements

2.1 Informations relatives aux exigences requises pour des études académiques

Les mandataires demandent à la CRUS de coordonner et de mettre à disposition, sur

Internet, les diverses informations relatives aux exigences requises pour des études académiques.

2.2 Offres complémentaires

Les mandataires sont convaincus du fait que seul un renforcement des disciplines fondamentales permettra une amélioration durable. Ils se sont également occupés des offres complémentaires, lesquelles facilitent notamment la transition après un an de pause.

Les mandataires demandent un catalogue des offres complémentaires et des offres de soutien, ainsi qu'une analyse de leur efficacité.

– Programmes d'apprentissage autonome

Les mandataires recommandent d'analyser l'idée d'offrir sur Internet des programmes d'apprentissage autonome pour l'acquisition des compétences minimales, et ce dans les disciplines dans lesquelles les problèmes sont les plus nombreux au début des études académiques.

– « Cours accéléré de mathématiques »

Les mandataires recommandent d'analyser l'idée d'instaurer, moyennant un accord entre le Gymnase et l'Université, un « cours accéléré de mathématiques » sur le modèle du « cours accéléré de latin » offert dans les gymnases comme cours facultatif aux élèves qui ne suivent que l'enseignement fondamental de mathématiques.

– « Cours accéléré de physique »

Les mandataires recommandent d'analyser l'idée d'instaurer, sur le modèle d'un « cours accéléré de mathématiques », un « cours accéléré de physique » permettant d'acquérir ou de consolider les connaissances minimales en sciences naturelles (physique, chimie et biologie).

C) Motions, recommandations et suggestions à l'attention de la SSPES

Les mandataires demandent à la SSPES de transmettre les souhaits ci-dessous auprès des institutions mentionnées, de la manière qu'elle jugera appropriée, ou de les prendre en compte lors de l'organisation de la prochaine Conférence si elle juge qu'ils nécessitent une discussion plus approfondie.

Destinataires:
Les motions, recommandations
et suggestions des mandataires
ont été transmises à tous les
destinataires du rapport final.

1 Soutien de la CGU

Les mandataires recommandent à la SSPES de continuer de soutenir les travaux de la CGU et notamment d'améliorer les contacts avec la CDGS.

2 Soutien des sociétés de branche

Les mandataires recommandent à la SSPES de soutenir la collaboration de ses sociétés de branche avec celles du secteur tertiaire.

D) Motions, recommandations et suggestions à l'attention de la CDGS et des directions d'établissement

La Conférence considère que les directions d'établissement ont un rôle central dans la réalisation des propositions. Lors d'une pro-

chaine Conférence, il sera nécessaire d'assurer, dès le début, la participation des directions d'établissement.

- Les mandataires recommandent aux directions d'établissement de s'assurer que les élèves de gymnase s'exercent au travail autonome dans plusieurs disciplines.
- Les mandataires demandent que les Hautes Ecoles informent régulièrement, par exemple tous les cinq ans, les gymnases sur les taux de réussite de leurs anciens élèves.

E) Motions, recommandations et suggestions à l'attention des institutions chargées de la formation initiale et continue des enseignant-e-s de Gymnase

1 Formation spécifique à la discipline enseignée

Les mandataires demandent une analyse de la formation spécifique aux disciplines enseignées en fonction de sa pertinence pour l'enseignement dans les gymnases et les autres écoles du degré secondaire II.

2 Formation méthodologique et didactique

Les mandataires recommandent une augmentation des ressources, autant pour la formation pratique que pour la didactique de branche.

3 Formation continue

- Les mandataires recommandent de considérer et d'encourager systématiquement la formation continue en tant qu'élément du développement du personnel et de la qualité de l'enseignement, d'augmenter les ressources nécessaires ainsi que de faire participer les enseignant-e-s à la planification de leur formation continue.
- Les mandataires demandent d'inciter les différentes instances en charge de la formation initiale et continue à plus de coopération et à des conditions de subventions identiques.

Monte Verità

